



L'esprit D'ÉQUIPE

Numéro 8 - octobre 2011

État des lieux des grands projets de la COCOBA



Aire d'accueil des gens du voyage



Nouvelle déchèterie

ÉDITO



Notre Communauté, par l'implication de ses acteurs et par ses projets, est aujourd'hui plus que jamais l'un des moteurs du bassin de vie.

Les projets qui commencent à voir le jour en 2011 sont le résultat de trois années de concertation, d'études et de mise en œuvre. Au cours de cette période, nous avons travaillé à améliorer le service public au quotidien au plus proche de tous les habitants du Bassin : l'offre culturelle, l'attractivité de notre territoire pour les entreprises, le très-haut débit pour tous...

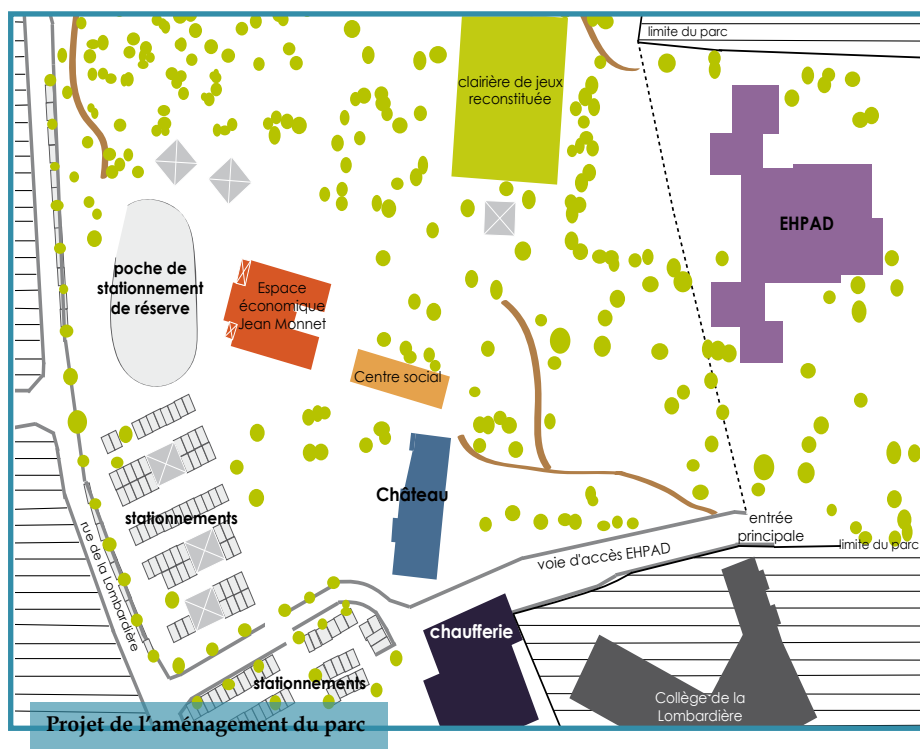
Vous trouverez dans ce numéro de l'Esprit d'équipe la traduction en mots et en images des actions et des réalisations. Au-delà des mots, vous pourrez découvrir la réalité de notre engagement au quotidien pour les habitants et les entreprises du territoire. Que de chemin parcouru...et encore tant à faire : aménagement des zones économiques, logement...

La réussite d'un territoire se construit sur la durée. Le cœur de compétence de la COCOBA a pour fil rouge le développement durable. Il doit être l'aboutissement d'une action globale pensée pour le bien vivre des habitants, des entreprises et de leurs salariés.

Ce journal, je l'espère, traduit l'activité de la COCOBA, l'enthousiasme des élus qui la servent, et la passion des hommes et des femmes qui y travaillent chaque jour. Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean Claude TOURNAYRE - Président de la COCOBA

Parc de la Lombardière : trois nouveaux équipements d'envergure



Projet de l'aménagement du parc

Le quartier de la Lombardière, situé sur les communes de Davézieux et d'Annonay, fait l'objet d'un projet global d'aménagement.

De nombreux équipements : collège, service des routes du département, siège de la COCOBA, espace économique J. Monnet, centre social, écoles primaire et maternelle, plateau sportif... ont été créés ou aménagés autour du parc. L'implantation programmée de trois nouveaux équipements d'envergure tend à modifier le fonctionnement du site sur lequel sont programmés l'extension du bâtiment du Conseil général en Maison du département, la construction du nouvel EHPAD (voir article ci-contre) et l'aménagement d'une chaufferie bois dont la mise en service est prévue pour l'hiver 2013/2014. Par ailleurs, plusieurs

évolutions à court terme sont prises en compte dans le projet comme un cadencement plus important des bus BABUS. La voirie sera, elle-même, réorganisée de façon à rendre les flux plus fluides. Enfin, 317 places de stationnement seront disponibles sur l'ensemble du site. Ces différents travaux, outre l'extension et l'implantation de nouveaux bâtiments, permettront d'accueillir dans de meilleures conditions les différents publics se rendant dans ce quartier, tout en préservant les activités économiques, notamment les animations proposées par l'AEBA. Un effort tout particulier sera réalisé en ce qui concerne la préservation des espaces verts, la cohérence paysagère du site, la création de cheminements à l'intérieur du parc, le choix des essences végétales (enrichissement et renouvellement de la gamme végétale). Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche, au regard notamment du projet d'extension des équipements du département et des projets de nouveaux équipements de la COCOBA.

Un nouvel EHPAD de 90 lits

Devenu EHPAD* en 2007, le foyer de l'hôtel de ville est devenu obsolète. Deux options étaient envisageables : réaliser des travaux conséquents, qui n'auraient pas résolu la totalité des problèmes, ou construire un nouveau bâtiment.

Cette dernière solution a recueilli l'assentiment des élus, soucieux d'offrir à la population du bassin l'accès à un réseau gérontologique, répondant à une prise en charge globale de la personne âgée, du maintien à domicile jusqu'à l'entrée en établissement.

D'ores et déjà, la COCOBA soutient financièrement les associations œuvrant au maintien à domicile telles que l'ADMR et la SEMAD. Reste à concrétiser le projet d'un nouvel EHPAD.

Le bâtiment s'intégrera dans l'aménagement global du parc de la Lombardière et se situera dans sa partie sud.

Aire d'accueil des gens du voyage :

Fréquentation encourageante

La mise en service d'une aire d'accueil des gens du voyage est une obligation pour les villes de plus de 5000 habitants. Le schéma établi au niveau départemental impose la réalisation de 35 places pour le bassin annonéen.

Après diverses réflexions sur l'emplacement adéquat, l'aire d'accueil a été réalisée à proximité du camping d'Annonay. Les marchés pour les différents lots ont été attribués en décembre 2010. Les travaux se sont déroulés jusqu'en avril 2011, ce qui a permis d'ouvrir l'aire aux familles itinérantes dès le 1^{er} mai.

Il est encore un peu tôt pour faire un retour de fréquentation mais en mai, les 35 emplacements ont été occupés en totalité pendant deux semaines.

D'une capacité de 90 lits, dont une unité de 14 lits pour personnes désorientées (cantou**), il comportera tous les services nécessaires à la meilleure prise en charge des publics accueillis. A ce titre, des espaces de déambulation sécurisés sont prévus pour les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Les dates clé :

fin 2011 : présentation des avant-projets d'architectes

1^{er} semestre 2012 : présentation du projet définitif

2^{ème} semestre 2012 : consultation des entreprises

Janv. 2013 : début des travaux

Janv. 2015 : réception et ouverture

* **EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ces établissements disposent d'équipements adaptés et de personnels spécialisés.

** **Cantou** : petite unité d'accueil des personnes âgées qui souffrent de troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer ou autres pathologies associées.

* **OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

** **Anah** : Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat

Vous pouvez sans doute bénéficier de subvention, si :

- **Vous êtes propriétaire bailleur** d'un bien nécessitant des travaux d'amélioration, que vous souhaitez louer comme résidence principale pendant 9 ans et que les travaux soient réalisés par des artisans.

- **Vous êtes propriétaire occupant ou usufruitier** d'un logement qui a besoin de travaux et vos revenus sont inférieurs à certains plafonds.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe d'animation :

Maison des Services Publics
place de la Liberté, Annonay

+ d'infos : www.cocoba.fr

Rénovez ou habitez avec l'O.P.A.H.*



La COCOBA et la ville d'Annonay s'engagent dans la requalification du centre historique de la cité des inventeurs.

La Communauté de Communes, maître d'ouvrage de l'OPAH a signé une convention avec la ville d'Annonay et l'Etat, engageant une opération sur les cinq prochaines années.

Cette action va permettre d'attribuer des subventions de la COCOBA, de la Ville et de l'Anah** pour la réhabilitation des logements les plus dégradés afin d'aider les propriétaires à réaliser des travaux d'économie d'énergie ou de mise aux normes.

La COCOBA accompagnera les propriétaires grâce à la mission d'animation, participera ainsi à la redynamisation du centre, tout en soutenant la création de logements conventionnés. La Ville d'Annonay vise à réhabiliter durablement son parc ancien en misant sur la performance énergétique et accompagnera la restauration du patrimoine architectural. Cette action commune tend

à adapter les logements à la demande, améliorer durablement la performance énergétique et valoriser le patrimoine.

L'étude pré-opérationnelle du projet, achevée en février dernier, met en évidence un état moyen du bâti, peu d'éclairage naturel, une non conformité des installations électriques et une présence de plomb dans certains logements qui génèrent vacance, indignité et insalubrité.

Des subventions sont possibles pour :

- les installations d'équipement de confort (toilettes, salle de bains, chauffage) ;
- les travaux visant aux économies d'énergie (isolation, remplacement d'huissieries, énergie renouvelable) ;
- la mise en conformité de l'électricité, de la plomberie ; le gros œuvre et les travaux spécifiques.

Ce dispositif est basé sur le volontariat.

Une équipe accueillera les propriétaires intéressés et les accompagne dans leurs démarches : éligibilité de la demande, élaboration du projet, recherche et montage des dossiers de subvention. Elle peut également accompagner les copropriétés.

Ouverture de la nouvelle déchèterie



Les différentes zones d'accueil de la nouvelle déchèterie en plein air

La nouvelle déchèterie, située sur le site de Marenton, est ouverte. Cette ouverture s'inscrit dans une démarche de réflexion globale sur le respect de l'environnement et de développement durable.

Elle marque la fin de la première étape de construction. Désormais l'ensemble des habitants de la COCOBA pourra s'y rendre durant toute la semaine. Il n'y a plus de distinction de plages horaires entre professionnels et particuliers. Marenton devient la déchèterie centrale d'un réseau en cours d'élaboration. Les élus souhaitent, en effet, que chaque habitant ait une déchèterie dans un rayon de dix kilomètres : Villevocation pour la vallée de la Vocance, Annonay et Vernosc. Cette dernière sera réhabilitée d'ici la fin 2011. Si cette nouvelle déchèterie correspondait à

un besoin, elle a aussi permis de libérer du foncier pour l'agrandissement de Nutrition et Santé.

Sont à la disposition du public :

- 12 bennes recueillant gravats, encombrants, bois, cartons, ferrailles, déchets verts...
 - des colonnes de tri sélectif
 - une zone de stockage pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et électroménager
 - autres déchets acceptés : huiles de vidange et alimentaire, capsules de café, cartouches d'encre, ampoules à économie d'énergie et néons, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), textiles et vêtements, piles et déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, acides, bases, aérosols, produits phytosanitaires, radiographies, filtres à huile).
- La seconde étape permettra la construction d'un bâtiment basse consommation qui accueillera l'ensemble du service « déchets des ménages ». En même temps, une salle sera consacrée à l'accueil des scolaires pour des journées de sensibilisation.

HORAIRE D'OUVERTURE :

du lundi au samedi
de 8h30 à 17h30

Extension du réseau d'assainissement collectif

Afin d'étendre le réseau d'assainissement collectif, et ainsi protéger les ressources en eau et le milieu aquatique, la COCOBA a engagé une quarantaine d'opérations parmi lesquelles : les raccordements du quartier Moulin Ferrand à Saint Marcel, les Converses à Vernosc et plus récemment le raccordement des eaux usées des communes de Vanosc, Villevocation et Vocance et du hameau de Toissieu. Ces derniers travaux ont nécessité la réalisation de 3,3 kilomètres de réseau gravitaire et la création d'un poste de refoulement dans l'ancienne station d'épuration de Villevocation. L'ensemble de ce réseau, qui représente 2800 équivalent habitants, est désormais relié à la station ACANTIA.

D'autres travaux verront prochainement le jour à Vidalon le bas et Vidalon le haut à Davézieux, ainsi qu'à Bouliou-lès-Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay. Des stations de filtres plantées de roseaux seront réalisées l'année prochaine à Savas et Annonay, quartiers de Chatinais et de Boucieu.

Au cours de l'année 2010, le retard dans les engagements pris auprès du Syndicat des 3 Rivières et des financeurs a pu être comblé. L'ensemble des subventions prévues dans le cadre du programme d'assainissement pourra être mobilisé.

Grâce à la mutualisation des moyens et au transfert des compétences, ces travaux permettront de réhabiliter les réseaux et les ouvrages d'assainissement afin de limiter les rejets en milieu naturel et les surcharges aux stations d'épuration.

Cet ensemble de travaux permettra aux habitants du bassin de retrouver une bonne qualité d'eau dans leurs rivières.

Offrir un service public plus performant



Pauline Vinay et Tom Raoux ont collecté les témoignages des personnes qui vivent, travaillent ou se déplacent sur le territoire de la Cocoba

A fin de permettre à toutes les communes adhérentes de profiter des moyens de la COCOBA, une direction de l'action territoriale a été mise en place. Elle permettra de créer un lien « humain » et une cohérence de projet entre Communes et Communauté de communes.

Cette direction aura également pour vocation de centraliser certaines demandes émanant des communes ou de la Communauté de communes comme les formations, les groupements de commandes (informatique, voirie), le prêt de personnel ou de matériel. Elle aura aussi pour mission d'accompagner les élus dans la mise en œuvre des projets communaux et communautaire afin de développer la

mutualisation et assurer dans les meilleures conditions le maintien de proximité dans les plus petites communes et offrir ainsi une meilleure efficacité de moyens. Cette direction de l'action territoriale s'inscrit dans les statuts de la COCOBA. Cette dernière peut, en effet, intervenir quel que soit le domaine de compétence dès lors que la demande provient d'une commune adhérente.

D'ores et déjà, une charte de coopération de mise à disposition est en cours de rédaction afin de régler les questions juridiques, notamment d'assurance.

A court terme, il s'agit de perfectionner la transversalité des actions. Le travail doit toujours se faire conjointement avec la(es) commune(s) concernée(s) afin d'optimiser la cohérence du projet mais aussi de tenir informés et d'apprendre des acteurs « directs ».

A moyen terme, la réflexion s'attache à offrir aux habitants de la COCOBA, un service public plus performant en s'adaptant aux nécessaires évolutions dans des domaines tels que les services à la personne, les démarches de proximité et la gestion des dossiers d'urbanisme.

COCOBA Connaître les besoins des habitants

La Communauté de communes et la ville d'Annonay, en partenariat avec le Conseil général de l'Ardèche et la Caisse d'allocations familiales du Haut Vivarais, ont poursuivi, cet été, une analyse des besoins sociaux.

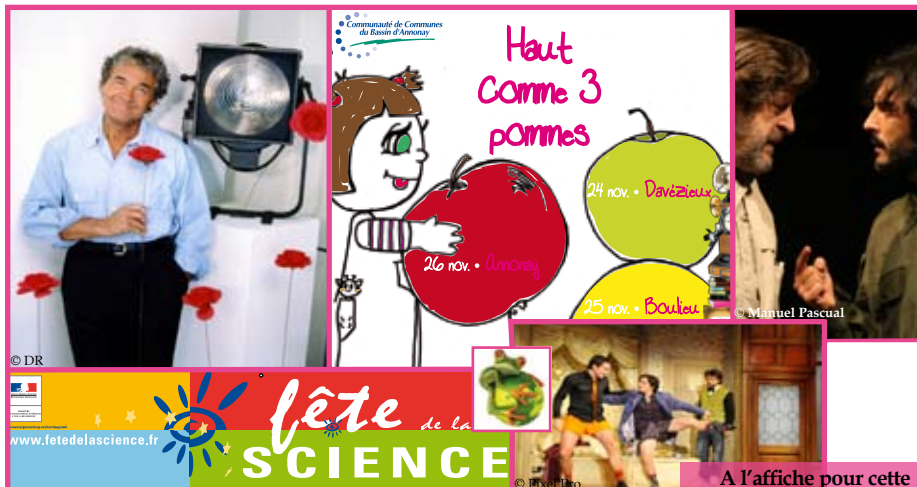
L'objectif est de réaliser un diagnostic en vue d'aboutir à des actions concrètes dans le domaine de l'action sociale du bassin. Outre un outil d'aide à la décision, cette analyse permet d'orienter la politique sociale du territoire annonéen en vue de développer des services adaptés aux besoins recensés.

A ce titre, du 1er juillet au 15 août 2011, les habitants et usagers de la COCOBA ont été invités à répondre à un questionnaire anonyme visant à recueillir leurs attentes concernant les thématiques suivantes : famille, déplacements, logement, ressources, santé et territoire.

Parallèlement à cette phase d'enquête, des entretiens auprès des acteurs de l'action sociale locale (élus, travailleurs sociaux, responsables d'établissements publics ou d'associations) ont été réalisés afin d'établir les problématiques auxquelles est confronté le territoire. Au cours de ces entretiens, une attention toute particulière a été portée aux enjeux liés à l'insertion, la prise en charge de la dépendance et la petite enfance.

Si à ce stade de l'étude, il est encore difficile de donner des exemples concrets, les premiers résultats font remonter des difficultés tant au niveau du réseau de transports en commun que de l'aménagement du centre ville (sens uniques, parkings...).

Du nouveau pour la saison 2011 / 2012



Depuis le transfert de compétence, la Direction des Affaires Culturelles s'attache à étendre ses actions sur l'ensemble du Bassin.

Ainsi sont nés, les *Dimanches Nomades* du Mille Pattes, les conférences « *Hors les murs* » proposées par l'Université Pour Tous, l'élargissement des communes participant aux *Journées du Patrimoine*.

Cette année, la bibliothèque communautaire met en œuvre l'extension de son activité aux autres communes du Bassin. Après un nouveau mobilier pour les tout-petits et leurs parents, la bébéthèque s'exporte à Davézieux et Boulieu. Trois sessions de « *Haut comme 3 pommes* » sont organisées en partenariat

artistique et technique avec le Mille Pattes et le Conservatoire à rayonnement communal d'Annonay, ainsi que le CCAS et le Conseil Général de l'Ardèche. L'objectif est simple : ouvrir les champs des domaines artistiques en mêlant spectacle vivant, lecture, musique, exposition... Ces trois sessions sont destinées aux plus jeunes (dès 3 ans) afin de les habituer tôt à la pratique artistique et à la culture.

A travers trois thématiques différentes, ces premiers rendez-vous tentent d'éveiller les enfants au spectacle, à la musicalité du quotidien et à la vie. Bruits, musiques, gestes sont associés, ou pas, aux mots pour rendre conscient le monde qui nous entoure et dont on oublie parfois l'existence. Le temps d'une rencontre, les petits découvrent le monde que les grands redécouvrent. Les bibliothèques d'Annonay, Boulieu et Davézieux vous donnent rendez-vous.

RDV DANS VOS COMMUNES

Journées du Patrimoine ont connu une belle fréquentation cette année. Plus de 4900 personnes se sont rendus dans les sites ouverts sur l'ensemble du Bassin.

Fête de la science • du 12 au 16 oct.
Annonay, Vanosc

Dimanche nomade

16 oct. *Secours étranger* • Saint-Clair
20 nov. *Opéra péro* • Thorrenc
22 janv. *Vaity 4tet* • Vernosc

Conférence « hors les murs »

30 nov. *L'histoire politico-scientifique de l'énergie atomique* • Roiffieux
1^{er} fév. *Les chimpanzés ; grands primates menacés* • Boulieu
28 mars *Les Etats des pays amazoniens* • Davézieux

« Haut comme 3 pommes »

24 nov. *Le bruit des couleurs* • Davézieux
25 nov. *Mon petit cœur dans ma main* • Boulieu
26 nov. *Baby Ploof* • Annonay

Le Mille Pattes rejoint le Groupe des 20, théâtres de ville en Rhône-Alpes

Les salles de spectacles sont plus que jamais dans la cité, indispensables à la vie de ses habitants. Aujourd'hui, les salles culturelles développent de plus en plus de projets ambitieux avec les artistes associés. La création artistique n'est plus l'apanage de Paris.

La programmation pluridisciplinaire du Mille Pattes fait preuve d'une belle exigence artistique. Il rejoint « le Groupe des 20 » en Rhône-Alpes qui regroupe de nombreux théâtres pour mieux faire entendre leur voix, mais aussi parce qu'aujourd'hui on ne peut plus faire sa culture seul dans son coin. Ce regroupement offre des échanges fructueux, un nouveau réseau qui permet le soutien à la création des équipes régionales, un travail avec les publics pour un élargissement de l'audience et la démocratisation culturelle. Des groupes de travail ont été constitués permettant de partager techniques et expériences dans tous les domaines (billetterie, relations publiques, communication, technique, comptabilité...).

L'intégration du Mille Pattes au sein du « Groupe des 20 » constitue une véritable reconnaissance du travail accompli par la COCOBA. Ainsi les deux salles culturelles peuvent offrir une place importante aux compagnies régionales dans la programmation et accueillir des résidences avec le souci constant de s'ouvrir à des publics éloignés de la Culture.

Foyer de l'Europe : Les résidents à Annecy



Après trois années consécutives à la mer, et à la demande des résidents eux-mêmes, cette année la montagne était au rendez-vous.

Du 27 juin au 1^{er} juillet, neuf résidentes et deux accompagnatrices sont parties à Annecy. Ces vacancières ont eu des journées bien chargées. Au programme : visite du centre-ville et du marché dans la vieille ville, de l'écomusée de Sévrier, excursion à Chamonix et au col de Forclaz, balade en bateau sur

le lac... Cinq jours d'air pur. Depuis quatre ans, la résidence de l'Europe organise ces séjours grâce au soutien de « Séniors en vacances ». Il s'agit d'aides destinées aux personnes âgées non imposables. Le financement est de 150 € pour 300 € de séjour. Cette disposition permet à un plus grand nombre de partir.

SPORT

Piscine communautaire Un nouveau matériel pédagogique

La Communauté de Communes a acquis un matériel pédagogique pour les bassins de la piscine communautaire. Initié il y a plus d'un an et réalisé grâce à la collaboration des enseignants, des maîtres nageurs et de l'inspection d'académie, cet achat a été validé par Céline Bonnet, vice-présidente en charge des Sports, et Véronique Ansart, inspectrice académique de la circonscription.

Cette acquisition permettra d'améliorer l'accueil des scolaires (grandes sections et primaires) lors des cours donnés par les professeurs des écoles et les maîtres nageurs.

Ce matériel a pour but d'enrichir le milieu aquatique et de laisser une plus grande autonomie aux élèves qui deviennent un peu plus acteurs de leur enseignement, développant ainsi leur autonomie dans l'eau. Ces nouvelles

possibilités sont déjà mises en place. Il s'agissait, jusqu'en juin, de les expérimenter.

Les différents retours auprès des conseillers pédagogiques, tant des professeurs des écoles que des maîtres nageurs, ont permis d'affiner ce projet, de le faire progresser, évoluer afin de répondre aux besoins et aux objectifs des utilisateurs.

Cette initiative sera reconduite dès la rentrée scolaire.

Le projet d'intercommunalité avance

Désengagements de l'État, réforme des collectivités territoriales, suppression de la taxe professionnelle...

Nous vivons une période de profonds bouleversements où notre Communauté doit cependant conforter son positionnement stratégique au cœur de son Bassin de vie réel et son ancrage dans la Vallée du Rhône pour compenser le recul, de l'État et les incertitudes économiques.

L'enjeu principal lié à la constitution de la communauté

d'agglomération du Bassin d'Annonay consiste à créer une entité territoriale multipolaire capable d'allier essor économique et préservation du cadre de vie. Autrement dit, il s'agit de permettre à notre territoire d'offrir toutes les fonctionnalités d'un pôle urbain dynamique à l'échelle départementale et régionale tout en cultivant son authenticité rurale.

Nous avons délibéré pour affirmer notre volonté de respecter les décisions des communes d'intégrer ou pas notre intercommunalité. QUINTENAS veut venir. Nous accueillerons QUINTENAS. Le Val d'Ay ne le veut pas, nous

respecterons leur décision. Nous avons délibéré pour demander un délai raisonnable pour préparer des rapprochements. En plein accord avec nos voisins, VIVARHONNE, RHONEVALLOIRE, le PAYS ROUSSILLONNAIS nous travaillons à harmoniser notre développement économique et notre projet de territoire. C'est aussi affirmer la réalité de notre bassin de vie qui ne saurait exclure son ancrage dans la Vallée du Rhône. Ces questions ont été au cœur de notre travail et de nos discussions avec les maires des communes et avec l'État.

Infos pratiques

Communauté de Communes du Bassin d'Annonay

Tél. : 04 75 67 55 57 • accueil@cocoba.fr

La Lombardière – BP8

07430 Davézieux

CIAS • 04 75 67 55 57

Direction des Affaires Culturelles • 04 75 69 01 82

Bibliothèque : 04 75 67 94 69

Université pour tous : 04 75 69 26 00

Mille Pattes : billetterie : 04 75 33 12 12

Déchèterie accueil • 04 75 67 97 93

Annonay • Du lundi au samedi : de 8h30 à 17h30

Vernosc • Lundi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h30

Samedi : de 8h à 12h

Piscine communautaire de Vaure • 04 75 33 46 54

Régie d'assainissement • 04 75 69 32 61

Accueil de vos mairies

Annonay • 04 75 69 32 50

Boulieu • 04 75 69 07 07

Davézieux • 04 75 33 25 25

Le Monestier • 04 75 34 68 03

Roiffieux • 04 75 67 75 50

St Clair • 04 75 33 40 26

St Marcel • 04 75 67 12 50

Savas • 04 75 33 22 57

St Cyr • 04 75 67 47 94

St Julien Vocance • 04 75 34 60 45

Talencieux • 04 75 34 20 19

Thorrenc • 04 75 34 21 07

Vanosc • 04 75 34 62 93

Vernosc • 04 75 33 49 54

Villevocance • 04 75 34 60 05

Vocance • 04 75 34 62 45

